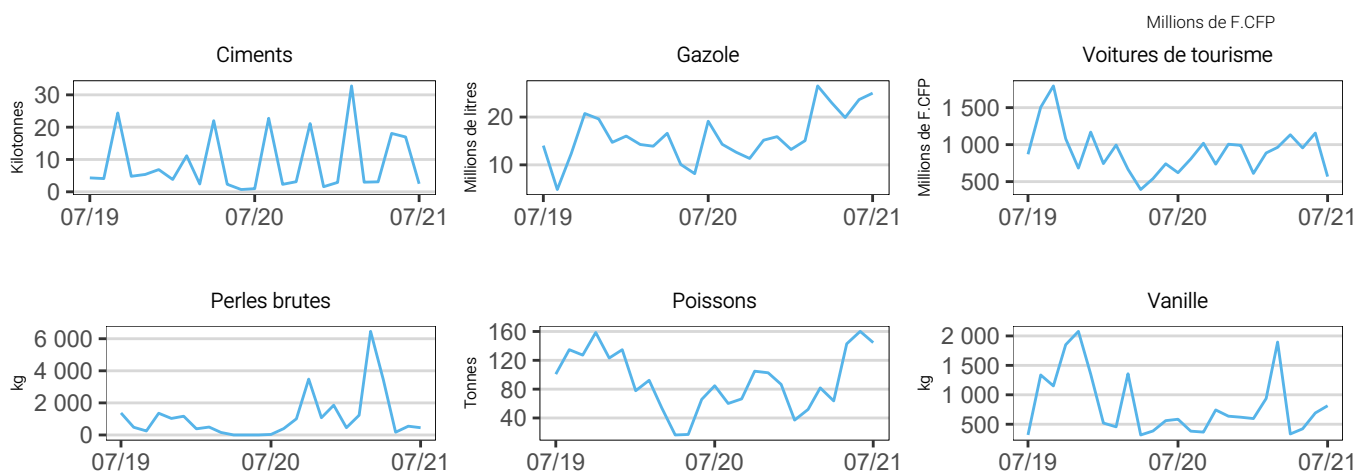
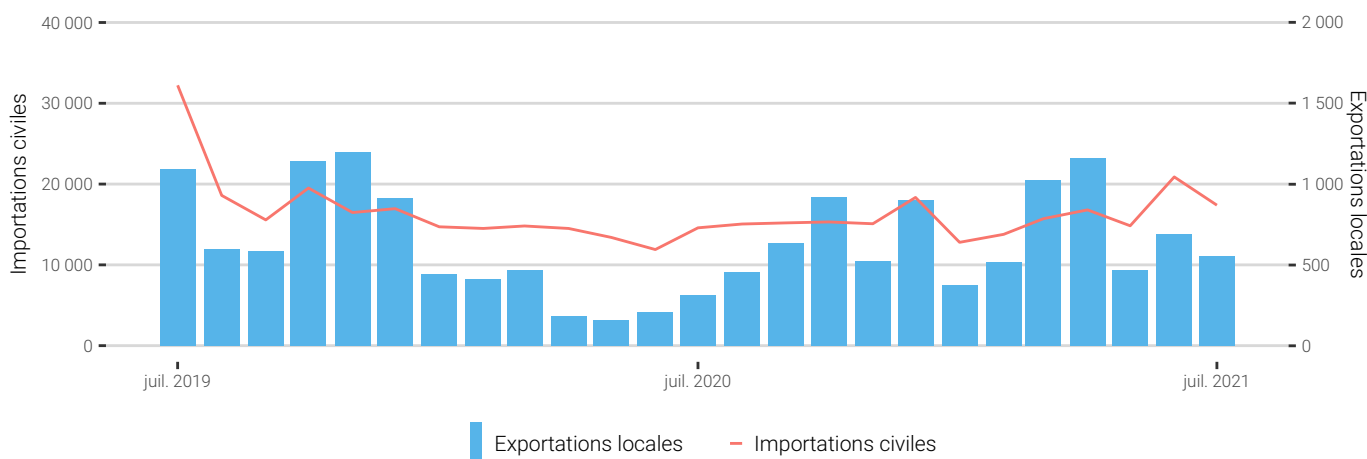


Commerce extérieur - Juillet 2021 - Les importations civiles et les exportations locales progressent

La valeur des importations civiles augmente de 19 % entre juillet 2020 et juillet 2021 et de 14 % en cumul depuis le début de l'année. Entre avril et juin 2021, des bateaux et un avion ont été achetés pour une valeur totale de 3,5 milliards de F.CFP. En juillet 2021, la valeur des exportations locales croît de 76 % par rapport à juillet 2020. Les exportations de perles de culture brutes contribuent à elles seules à plus de la moitié de cette hausse, suivies des exportations de poissons. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des exportations locales double par rapport à 2020 principalement en raison des exportations de perles de culture brutes.

L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française et l'arrêt des liaisons aériennes commerciales de fin mars 2020 à fin juin 2020 ont davantage pénalisé les exportations, notamment celles des perles, expliquant en grande partie cette forte hausse de la valeur des exportations locales en 2021.

Fig. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : ISPF - Service des Douanes

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

	juillet			Cumul depuis janvier		
	2020	2021	Variation	2020	2021	Variation
Unité :	millions de F.CFP			millions de F.CFP		
Importations civiles (CAF)	14 584	17 389	19,2	98 419	112 204	14,0
Entreprises	5 903	7 519	27,4	39 185	49 118	25,4
Biens d'équipements	2 878	3 514	22,1	17 783	23 409	31,6
Biens intermédiaires	3 025	4 005	32,4	21 401	25 710	20,1
Ménages	7 216	7 824	8,4	48 287	51 953	7,6
Produits agricoles	259	291	12,6	1 748	1 740	-0,4
Produits des IAA *	3 553	3 888	9,4	23 506	23 197	-1,3
Biens de consommation **	2 454	2 803	14,3	15 556	18 032	15,9
Produits automobiles	950	841	-11,5	7 477	8 984	20,1
Produits pétroliers	1 465	2 047	39,6	10 947	11 132	1,7
Exportations locales (FAB)	314	552	76,1	2 187	4 794	119,2
Produits perliers *	19	187	897,8	472	2 709	473,9
dont perles brutes	12	140	1083,3	452	2 626	480,6
Poissons, crustacés...	87	148	70,8	418	751	79,6
Noni	26	49	91,0	290	309	6,5
Huile de coprah	31	53	74,1	240	282	17,2
Vanille	29	36	24,1	249	253	1,5
Monoi	41	17	-57,7	131	137	4,4
Nacres	22	14	-37,2	112	109	-2,9
Autres produits	61	48	-20,2	275	246	-10,6

* produits des industries agroalimentaires

** produits de consommation non alimentaire

Source : ISPF - Service des Douanes

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1280
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Octobre 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispcf@ispcf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X